

PROCES-VERBAL DU DEUXIEME CONSEIL D'ECOLE 2021-2022
DU JEUDI 17 MARS 2022

Présents	Absents excusés
MUNICIPALITE	
Aline BERTHONNEAU attachée aux affaires scolaires	Martial BRUNET maire de Ste-Verge
DDEN	
Roger CHEVALIER	
REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES	
Clarisse AMIRAUULT Virginie GONORD Mathieu HIRIBERRY Céline BOISSELIER	Stéphanie HERAULT
ENSEIGNANTS	
Karine BOUCHETEAU Laëtitia GONÇALVES Elise ROURE Camille SABOURIN Emilie SURAUULT directrice de l'école	Anne MAURY

1) Effectifs et répartition à la rentrée prochaine

TPS : CE1 : 10

PS : 12 CE2 : 12

MS : 20 CM1 : 13

GS : 14 CM2 : 13

CP : 15 (+1)

TOTAL des effectifs : 109 élèves. Nous observons **une baisse des effectifs** avec le **départ de 14 CM2** et de **6 élèves supplémentaires (1 en GS, 2 en CP, 1 en CM1 et l'arrivée de 12 PS l'année prochaine.**

Nous observons une fuite des élèves vers l'établissement privé Saint Charles à Thouars suite à des déménagements sur Thouars et au départ de certains CM2 au collège St Charles. Cela risque de faire chuter notre effectif qui pourrait très vite passer sous le seuil de fermeture à **108 élèves**.

PROPOSITIONS DE REPARTITIONS POSSIBLES A LA RENTREE PROCHAINE :

PS-MS : 12 PS – 10 MS = 22 élèves

PS-MS : 12 PS + 20 MS = 32 élèves

MS-GS : 10 MS – 7 GS = 17 élèves

GS-CP : 14 GS + 7 CP = 21 élèves

GS-CP : 7 GS et 15 CP = 22 élèves

CP-CE1 : 8 CP et 10 CE1 = 18 élèves

CE1-CE2 : 10 CE1 – 12 CE2 = 22 élèves

CE2-CM1 : 12 CE2 + 7 CM1 = 19 élèves

CM1-CM2 : 13 CM1 – 13 CM2 = 26 élèves

CM1-CM2 : 6 CM1 + 13 CM2 = 19 élèves

PS-MS : 12 PS + 10 MS = 22 élèves

AVEC FERMETURE 4 CLASSES

GS-CP : 10 MS + 14 GS = 24 élèves

PS-MS-GS : 12 PS + 20 MS = 32 élèves

CP : 15 CP

GS-CP : 14 GS + 15 CP = 29 élèves

CE1-CE2 : 10 CE1 - 12 CE2 = 22 élèves

CE1-CE2 : 10 CE1 - 12 CE2 = 22 élèves

CM1-CM2 : 13 CM1 + 13 CM2 = 26 élèves

CM1-CM2 : 13 CM1 + 13 CM2 = 26 élèves

2) Horaires et fonctionnement de l'école

Les horaires et les rythmes scolaires resteront inchangés l'année prochaine. La semaine de 4 jours et ½ sera conservée avec les TAP aux mêmes moments les mardis et vendredis de 15h à 16h30 avec une récréation de 15h00 à 15h30.

3) Hygiène et sécurité

Le protocole sanitaire est assoupli depuis le 14 mars dernier avec la levée du port du masque en intérieur et en extérieur et un assouplissement du brassage des élèves. Nous pouvons désormais répartir des élèves dans les autres classes lorsqu'un enseignant est absent et non remplacé : c'est ce que nous avons fait lundi 14 mars lors de l'absence de Mme Maury.

Un exercice d'évacuation a été réalisé le mardi 8 mars à 11h30 de manière inopinée et s'est bien déroulé sauf pour la classe des CM car ils n'ont pas rejoint le point de rassemblement mais ont bien évacué les locaux. Un autre exercice sera fait en mai sur le temps de sieste (14h45) afin de préparer les élèves et les ATSEM au mieux.

Un nouvel exercice PPMS (Protocole et Plan de Mise en Sûreté) sera réalisé le lundi 4 avril prochain. Le protocole prévoit le rassemblement de tous les élèves dans un seul lieu de confinement à voir si nous pourrions mener l'exercice ou simplement en parler avec les élèves et leur faire écouter l'alarme pour cet exercice.

Les détecteurs de CO² ont été installés. Mme Surault demande à être informée en cas d'intervention pour travaux dans l'école.

4) Achats et travaux réalisés ou à réaliser

L'ensemble des travaux demandés sont effectués par les agents communaux au fur et à mesure. L'entreprise Nexti est venue au mois de mars pour réparer et entretenir le matériel informatique : réparation de la caméra interactive dans la classe des CM, installation de CCleaner et mise en route de l'affichage vidéo projecteur sur l'ordinateur de Laetitia.

Travaux à prévoir :

- Réparer la prise VGA de la salle des TAP à l'étage qui a été endommagée lors du dernier déménagement

Achats à réaliser :

- Ordinateurs fixes salle des maîtres x 2

5) Bilan financier

Coopérative scolaire : 10 894.07 € avec les participations des familles. L'APE propose de faire un don de 2 000 € à l'école cette année. Comme les enfants n'ont pas pu bénéficier de sorties l'année passée, nous veillerons à ce que chaque classe puisse avoir une ou plusieurs sorties de fin d'année et la coopérative scolaire servira à prendre en charge tout ou partie de ces sorties.

Compte mairie : 4 862.27 € sur un budget annuel de 6 120 € en sachant que nous avons déjà acheté une partie des fournitures pour l'année prochaine notamment en arts visuels (plus gros poste de dépense derrière la papeterie).

6) Projet d'école

Le **projet d'école 2018-2021** s'est achevé l'année passée et cette fin d'année sera l'occasion de faire le bilan de ce projet et de lancer les grandes lignes du prochain projet d'école. Pour le moment, nous n'avons pas d'informations à ce sujet.

La circonscription de Thouars s'est inscrite dans le **projet pHare** contre le harcèlement. Ce projet induit que les écoles de thouarsais mettent en œuvre un travail sur ce thème avec l'ensemble des élèves sur une durée de 2 ans et un plan de formation pour les enseignants sur 3 ans.

PRÉAMBULE

Le harcèlement sous toutes ses formes nie les valeurs de la République et de son École. L'école est perçue par certains élèves comme un lieu de souffrance en raison de la violence récurrente subie, infligée par leur entourage social immédiat. La prévention du harcèlement est un enjeu majeur pour la réussite éducative : en effet, le fait d'être victime ou auteur de harcèlement entre élèves peut être à l'origine de difficultés scolaires, d'absentéisme, voire de décrochage, mais aussi engendrer de la violence ou des troubles de l'équilibre psychologique et émotionnel. Cela peut conduire à des dépressions graves pour celui qui en est victime, menant parfois jusqu'au suicide. La loi Pour une École de la confiance affirme le droit à une scolarité sans harcèlement. Prévenir et lutter contre le harcèlement est donc un devoir qui s'impose à tous les membres de la communauté éducative.

Le programme pHARE est un plan de prévention du harcèlement entre élèves qui s'accompagne de nombreux outils de traitement des situations de harcèlement ainsi que de contenus pédagogiques et éducatifs de prévention dispensés tout au long de l'année. pHARE est le gage d'une école ou d'un collège engagé dans la lutte contre tous les phénomènes de harcèlement. Le label ne garantit certes pas l'absence de phénomène de harcèlement dans l'établissement mais offre l'engagement que les situations seront suivies avec la plus grande attention, le bien-être des élèves étant central.

RAPPEL CHARTE D'ENGAGEMENT DES ÉCOLES ET DES COLLÈGES PHARE

CHARTRE D'ENGAGEMENT DES ÉCOLES pHARE1

1. Mon école s'engage pour 2 ans à mettre en place le programme pHARE.
2. Mon école s'engage à s'appuyer sur l'équipe ressource de la circonscription formée par l'académie à la prise en charge des situations de harcèlement.
3. Mon école prévoit un protocole d'intervention en cas de suspicion de harcèlement.
4. Mon école s'engage à mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles et les personnels.
5. Mon école s'engage à participer aux temps forts : concours NAH, Journée NAH, Safer Internet Day.
6. Mon école s'engage à dispenser les 10 h d'apprentissages annuelles aux élèves du CP au CM2.

CHARTRE D'ENGAGEMENT DES COLLÈGES pHARE1

1. Mon collège s'engage pour 2 ans à mettre en place le programme pHARE.
2. Mon collège s'engage à constituer une équipe ressource de 5 personnels et à suivre la formation dispensée par l'académie.
3. Mon collège prévoit un protocole d'intervention en cas de suspicion de harcèlement.
4. Mon collège s'engage à former au moins 10 ambassadeurs collégiens pour devenir acteurs de la prévention et lanceurs d'alerte.
5. Mon collège s'engage à mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles et les personnels.
6. Mon collège s'engage à participer aux temps forts : concours NAH, Journée NAH, Safer Internet Day.
7. Mon collège s'engage à dispenser les 10 h d'apprentissages annuelles aux élèves de la 6^e à la 3^e.

NON AU HARCÈLEMENT

TOUS ACTEURS DE LA RÉUSSITE DU PROGRAMME

DANS LES ÉCOLES ET LES ÉTABLISSEMENTS PHARE

Une communauté protectrice engagée dans la mise en œuvre du programme pHARE :

- des équipes locales formées au repérage et à la prise en charge des situations ;
- des ambassadeurs collégiens acteurs de la prévention et lanceurs d'alertes ;
- des personnels, des parents et des partenaires des écoles sensibilisés.

AU RECTORAT

Un comité de pilotage du programme présidé par le recteur avec au moins 2 superviseurs académiques en charge de l'organisation de la formation des équipes ressources des écoles et des établissements et des ambassadeurs lycéens.

AU NATIONAL

- Le comité de suivi du dispositif pHARE avec la conception de toutes les mallettes et l'animation du réseau des superviseurs et des 335 référents harcèlement, sous la conduite de la mission en charge de la prévention des violences en milieu scolaire ;
- le comité d'experts national de lutte contre le harcèlement, représentants du monde associatif, des institutions, des universitaires et des acteurs éducatifs ;
- 2 lignes de soutien aux victimes de harcèlement, le 30 20, et de cyberharcèlement, le 30 18.

LES CONTRIBUTEURS À L'ÉLABORATION DES MALLETTES DU PROGRAMME PHARE

Nicole Catheline, pédopsychiatre-spécialiste harcèlement et phobie scolaire
Sylvie Condette, maître de conférences en sciences de l'éducation de l'université de Lille

Jean-Pierre Bellon et Marie Quartier de l'association Résis
Nora Fraisse de l'association Marion de la main tendue
Axelle Desaint et Leslie Sibonie d'Internet sans crainte et Tralalère
Catherine Jacquet des Petits Citoyens
Corinne Nonia de l'Aroéven

Delphine Abécassis de la MAE
Richard Gallin, chef de projet à la DNE
Bertrand Gardette de l'association Aphee
Anne Yeznikian, chargée de mission partenariats et prévention des violences auprès du Dasep du Pas-de-Calais
Christine Roux, référente harcèlement académie d'Aix-Marseille

NON AU HARCÈLEMENT

www.nonauharcèlement.education.gouv.fr

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
L'État
Scolaire
Primaire

pHARE Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

MON ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE



Dès septembre 2021
pHARE généralisé à tout le territoire

10 élèves-ambassadeurs par établissement



QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME PHARE ?

Un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des établissements fondé autour de 8 piliers :

1. **Mesurer** le climat scolaire.
2. **Éduquer** pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. **Former** une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. **Intervenir** efficacement sur les situations de harcèlement.
5. **Associer** les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. **Mobiliser** les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. **Suivre l'impact** de ces actions.
8. **Mettre à disposition** une plateforme dédiée aux ressources.



L'école a mené un travail autour du thème du harcèlement cette année, les élèves sont amenés à utiliser le **message clair** et une session de **formation de médiateur** est proposée aux CM1-CM2 depuis. Ce travail inscrit dans le projet de l'école 2018-2021 a permis d'améliorer le climat scolaire avec davantage d'expression des sentiments des élèves et des demandes de réparation (excuses).

7) Bilan et projet de sorties et activités de classes

Bilan du spectacle « Il a beaucoup souffert Lucifer » sur le thème du harcèlement du lundi 28 février : spectacle très intéressant en termes de jeux d'acteurs et de mise en scène dynamique adaptée aux élèves avec un thème d'actualité qui a parlé aux élèves. Les personnages sont caricaturés ce qui les rend drôle et touchant à la fois. Leur point commun : ils souffrent tous à leur manière soit d'abandon, de solitude ou de deuil pour la plupart d'entre eux. La vie qui a été cruelle pour eux les rend également parfois cruels à leur tour envers les autres.

Classe de PS

Projet musique avec l'intervention de Virginie Langlois professeur de musique au conservatoire tous les jeudis.

Projet autour du monde du vivant avec 2 interventions avec Mr RARD (médiateur scientifique de la communauté de commune) : 1ère intervention : sortie au Pâtis pour la découverte d'un environnement (la mare) et de la faune. Exploration, recherche, description des découvertes. 2ème intervention : En classe 7 jours plus tard, retour sur les découvertes faites au Pâtis.

Sortie sur le site La folie de Finfarine avec les classes de MS/ GS et CP/CE1 le 9 mai. Découverte du parc et de ses activités :

Jeux de piste : le parcours de Super Bizz Sous la forme d'une histoire contée à lire aux enfants, ils découvriront le rôle très important des abeilles dans la nature. Au cours de cette balade d'environ 45 min, les enfants se transforment en abeille super héros et vont transformer les fleurs en fruits ! A chaque étape, une activité attend les enfants pour illustrer l'histoire.

La ruche Géante : entrer dans la Ruche Géante et devenez une abeille en déambulant entre les cadres de miel! Ce parcours interactif invite les plus jeunes à se déguiser, jouer, réfléchir et comprendre l'organisation de la ruche.

Activité avec animateur : La miellerie. Les animateurs dévoilent les secrets de l'organisation d'une ruche, les différents métiers de l'abeille et sensibilisent les enfants sur sa préservation. Lors de cette visite guidée, les enfants pourront observer l'ouverture de la ruche en toute sécurité derrière un tunnel en moustiquaire. Après avoir participé à l'extraction du miel, petits et grands seront ravis de finir la visite par une dégustation !

Élevage de phasme en période 5

Classe de MS-GS

Projet musique avec l'intervention de Virginie Langlois professeur de musique au conservatoire tous les jeudis.

→ **2 sorties** encadrées par Anthony Rard, médiateur scientifique de la communauté de commune, au Patis :

Pour la 1ère activité, elle est basée sur une pêche à l'épuisette dans la mare. Il s'agira d'observer et d'identifier les petites bêtes récoltées. Début de classement des animaux en fonction du nombre de pattes, chaînes alimentaires et métamorphoses des libellules seront évoquées.

Pour la deuxième activité, c'est une recherche de toutes les petites bêtes que l'on trouvera dans l'espace prévu. Collecte dans des boîtes loupes, filet à papillons s'il y en a... Là aussi, lieux de vie, chaînes alimentaires et classement des bêtes terrestres.

→ **Une sortie** avec transport en bus sur le site « **La folie de Finfarine** », près des Sables d'Olonne le **9 mai**.

Découverte des différentes activités du parc :

► **Jeux de piste : le parcours de Super Bizz**

Sous la forme d'une histoire contée à lire aux enfants, nous découvrirons le rôle très important des abeilles dans la nature.

Au cours de cette balade d'environ 45 min, les enfants se transforment en abeille super héros et vont transformer les fleurs en fruits ! A chaque étape, une activité attend les enfants pour illustrer l'histoire.

► **La Ruche Géante : Dans la peau d'une abeille !**

Les enfants vont devenir une abeille en déambulant entre les cadres de miel ! Au travers de ce **parcours interactif, ils vont se déguiser (Sous réserve des conditions sanitaires) , jouer, réfléchir** et comprendre l'organisation de la ruche : **les différents métiers de l'abeille, le rôle de la reine, la vie des faux bourdons, les prédateurs des abeilles, la danse des abeilles.**

► **un film d'animation** projeté sur un **écran de 210°** pour plonger dans la vie d'une abeille d'une durée de 10 minutes.

► **Des jeux de manipulations** sur 4 activités pour découvrir le monde des abeilles et des petites bêtes.

Atelier sur le miel et les abeilles (1h) :

Les animateurs dévoilent les secrets de l'organisation d'une ruche, les différents métiers de l'abeille et sensibilisent les enfants sur sa préservation.

Ils pourront observer l'ouverture de la ruche en toute sécurité derrière un tunnel en moustiquaire et après avoir participé à l'extraction du miel, petits et grands seront ravis de finir la visite par une dégustation !

→ **Des activités menées autour de ce thème en classe avec un élevage d'escargot.**

Classe de CP-CE1

- **Projet musique** "Percussions corporelles" : intervention de Virginie Langlois professeur de musique au conservatoire tous les jeudis

- **Projet "Petites bêtes"** : il débutera avec l'intervention de Mr Rard, médiateur scientifique de la communauté de communes : découverte de la vie aquatique autour de la mare du Pâtis (début de classification, métamorphoses, chaînes alimentaires). Ce travail sera repris en classe.

Puis nous partirons à la recherche des "petites bêtes" présentes dans la cour de l'école et aux alentours.

Pour finir, une sortie est prévue sur le site "**La folie de Finfarine**", près des Sables d'Olonne : découverte des abeilles, de l'organisation de la ruche au travers d'activités (jeu de piste, "la ruche géante" : parcours interactif, film d'animation et atelier d'1h sur le miel et les abeilles.

- **Spectacle "Bagarre"** au théâtre de Thouars le lundi 30 mai après-midi.

Classe des CE2-CM1

EPS:

- **cycle yoga/relaxation** mené au complexe sportif de Sainte Verge en janvier-février

- **cycle basket** à l'école avec l'intervention de **Kalilou Kamara**, entraîneur au club de basket de Thouars, sur 4 séances, chaque jeudi matin, du 17 mars au 7 avril

- **cycle rugby** prévu en fin d'année avec l'intervention de Thomas Motard du club de rugby de Thouars.

Questionner le monde/sciences : intervention d'Anthony Rard, médiateur scientifique service biodiversité, eau, espaces naturels, le 6 avril pour une pêche à l'épuisette dans une mare (au Pâtis de Sainte Verge) afin d'observer les petites bêtes et de travailler ensuite sur la croissance des animaux et les chaînes alimentaires.

Anglais : réalisation de petits films à l'école dans lesquels les élèves mèneront des enquêtes en anglais avec une distribution des rôles dans la classe (témoins, enquêteurs) pour retrouver le coupable d'un vol. Karine Sarazi, enseignante référente aux usages du numérique, apportera son aide dans l'utilisation des tablettes pour l'enregistrement des images et des sons en classe. Le travail sera publié sur le site de l'école.

Musique : Virginie Langlois intervient dans la classe chaque jeudi après-midi depuis le **27 janvier et ce jusqu'au 14 avril** pour mener un projet intitulé « A corps et à cris » en **percussions corporelles**.

Sortie de fin d'année: le Puy du Fou le 7 juin 2022

Classe de CM1-CM2

En sciences un **projet sur le thème de la biodiversité végétale** avec la participation d'Anthony RARD médiateur à la communauté de communes sur les thèmes de la biodiversité, de l'eau et des espaces naturels. Ce projet se déclinera en 3 temps :

- une ½ journée à l'école le **lundi 14 mars après-midi**

- une ½ journée au pâtis après-midi le **lundi 21 mars après-midi**

- une journée dans la Vallée du Thouet le **lundi 20 juin**

En EPS : - un **cycle basket du 17 mars au 12 mai** tous les jeudis matins au city stade avec **Kalilou KAMARA** membre du club de basket de Thouars.

- un **cycle rugby** aura lieu tous les mardis matins avec **Thomas Motard** du club de rugby de Thouars

- un **projet vélo** pourra être mené sous réserve que nous ayons suffisamment d'accompagnateurs (2 par sortie) ou un **projet randonnée**.

Musique : Virginie Langlois intervient dans la classe chaque jeudi après-midi depuis le **27 janvier et ce jusqu'au 14 avril** pour mener un projet intitulé « A corps et à cris » en **percussions corporelles**.

Théâtre : les élèves iront au théâtre de Thouars voir le spectacle « **Et on a sauté** » le mardi matin 5 avril.

Une sortie de fin d'année sera organisée **le mardi 7 juin** au **Puy du Fou** et une sortie au **Parc de la Vallée** de Massais pourrait être envisagée en fonction du budget restant et de l'avancée des élèves dans le programme.

Les CM2 se rendront en **visite au collège** le **mardi 12 avril matin** pour faire la visite des lieux, prendre un repas au self et réaliser un défi maths avec une classe de 6^{ème} EGPA dont le professeur est Alexandre GONCALVES. Les parents devront déposer leur enfant au collège pour 8h30 et le récupérer à 13h30.

8) Divers

Financement des classes découvertes à réfléchir dans les années à venir car l'Association des Classes Transplantées n'est presque plus financée par la Communauté de Communes.

Un carnaval sera organisé le **vendredi 15 avril** et les enfants pourront venir à l'école déguisés.